Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le préfet André Bonzon fait valoir ses droits à la retraite

M. André Bonzon, préfet du district d'Aigle, a fait valoir son droit à la retraite. Agé de 65 ans, il quittera ses fonctions le 31 décembre 2000 après 13 ans d'activité.

M. André Bonzon avait été nommé par le Conseil d'Etat à la charge de premier magistrat de son district au printemps 1987 après avoir brièvement occupé la place de préfet substitut. Auparavant, il avait été syndic d'Ormont-Dessous et député.

Au cours des ces 13 années, le préfet du district d'Aigle s'est engagé très résolument dans la décentralisation, la régionalisation et l'expérimentation dans les domaines sociaux, de la santé et de l'économie. Son souci de promouvoir la collaboration entre les régions et les communes l'a poussé à mettre en place des collaborations importantes avec le Bas-Valais et le Pays-d'Enhaut. Président de nombreuses commissions intercantonales chablaisiennes, il a créé de nouvelles institutions de service qui faisaient défaut à sa région, tel le premier organisme medico-social vaudois (OMSV). Son district a également fait office de précurseur en mettant en place le premier réseau de santé du Canton. S'attacher à l'essentiel, être pragmatique en restant authentique, telles sont les qualités qui lui ont permis d'accomplir ces tâches efficacement.

Ayant conservé ses attaches à son village natal de la Forclaz, M. André Bonzon compte bien rester actif dans sa communauté en participant à la vie locale. Il consacrera aussi du temps à ses deux activités favorites que sont l'équitation et le bricolage et continuera de défiler avec les Milices vaudoises.

Le Conseil d'Etat remercie M. André Bonzon de son activité au service du Canton et de son district et lui souhaite la meilleure retraite.

Lausanne, le 23 juin 2000

M. le Conseiller d'Etat Claude Ruey, Chef du département des institutions et des relations extérieures, 021 316 40 62 M. André Bonzon, 024 466 21 20